

Des voix: Bravo!

M. Clark: Madame le Président, l'attitude du premier ministre est de ne pas répondre aux questions qu'on pose à la Chambre. Ça, c'est très clair.

ON DEMANDE DE PUBLIER LE RAPPORT LE PLUS TÔT POSSIBLE

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, la déclaration du ministre intéresse le cabinet dans son ensemble. Si je me souviens bien, il n'a pas été question des membres du comité du cabinet, qui auraient pu prendre part à cette discussion. Or, comme il est question des droits et du décorum du Parlement et du cabinet, nous préférierions qu'on fasse faire une enquête parlementaire sur la question, mais le gouvernement s'y refuse. En effet, ce dernier a procédé à sa propre enquête interne dont il peut cacher les résultats, tout comme il l'a fait jusqu'ici pour les conclusions du rapport Bertrand sur l'implication du gouvernement du Canada et de ses ministres dans le cartel de l'uranium.

Le premier ministre a refusé de répondre à ma question. Entreprendra-t-il maintenant de faire publier intégralement le rapport aussitôt qu'il sera prêt, et de le diffuser immédiatement sans modification aucune pour que les députés et les Canadiens puissent prendre connaissance?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le très honorable député m'accuse de ne pas répondre à ses questions; néanmoins, celles-ci recèlent de nombreuses accusations fallacieuses et empruntent de nombreux détours, comme nous venons d'en être témoins il y a quelques instants quand le très honorable député a assorti sa question de toutes sortes d'allégations. J'estime qu'il est de mon devoir de répondre à certaines d'entre elles plutôt que de m'attaquer aux questions oratoires qui ont suivies. Si le très honorable député se contentait de poser une question simple, sans la faire précéder d'une entrée en matière fantaisiste, il obtiendrait une réponse également simple.

Des voix: Bravo!

DEMANDE D'ENGAGEMENT FORMEL À PROPOS DE LA
PUBLICATION DU RAPPORT

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Pour la troisième fois, madame le Président, le premier ministre veut-il promettre formellement à la Chambre que le rapport de l'enquête entreprise par son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations, sera publié intégralement et tel quel aussitôt terminé?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je vais consulter le ministre de la Consommation et des Corporations.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

LES PÊCHES

LE BRAS ALICE (C.-B.)—LA FERMETURE D'UNE MINE DE LA SOCIÉTÉ AMAX

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Vers la fin de la semaine dernière, le ministre des Pêches et des Océans a demandé à la société minière Amax de fermer son établissement d'Alice Arm, ce qui a été fait. La raison invoquée par le ministre la semaine dernière dans son téléx à la compagnie vient d'être confirmée: les dépôts miniers, qui sont de l'ordre d'environ cinq parties par million, dépassent maintenant le niveau des 100 mètres.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles sont les mesures ou les modifications qu'il a demandé à la compagnie d'apporter pour éviter que ces dépôts ne reviennent en surface? Estime-t-il aujourd'hui que la mine pourrait être rouverte sans que des modifications soient apportées?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, j'ai été absent pendant quelques jours et je suis au courant de la situation que vient de signaler le député.

Il est exact que la société a donné suite à ma requête. Nous sommes en train d'enquêter sur les dépôts qui auraient dépassé le niveau autorisé par les règlements. Je dois m'entretenir à ce sujet avec quelques collaborateurs à 3 heures cet après-midi, et j'espère pouvoir fournir au député une réponse plus complète demain.

● (1440)

L'INTENTION DU MINISTRE

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, la fermeture de l'usine coûte approximativement \$350,000 par jour à la société, et pendant ce temps-là, le ministre se promène ailleurs. D'après une étude que le ministre a fait faire, il serait possible d'aménager des mares à déchets artificielles sûres pour 26 millions de dollars, soit 1 million de dollars par an, ce qui ne ferait baisser les bénéfices que de 2 p. 100.

Comme quatre ou cinq chercheurs du gouvernement ont recommandé qu'on évite de déverser les déchets dans la mer pour la bonne raison qu'ils polluent l'environnement à moins de 100 mètres de profondeur, le ministre va-t-il recommander à la société d'utiliser des mares à déchets artificielles ou préconiser une enquête publique approfondie?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, le retard n'est pas dû à mon absence. En réalité, comme nous l'avons stipulé dans le télégramme, l'usine doit être fermée pendant que les chercheurs étudient les matières en question. Le député, qui a fait de son mieux pour obliger l'usine à fermer ses portes, ne va pas maintenant essayer de nous faire croire qu'il veut que la société cesse de perdre de l'argent à cause des précautions que nous voulons lui faire prendre. Il ferait mieux de savoir ce qu'il veut.

En réalité, madame le Président, notre enquête se poursuit et nous sommes décidés à faire preuve de discernement et à faire le nécessaire. Je ne vais tout de même pas me mettre à deviner quelles recommandations les chercheurs vont faire.